

## Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	MAIRIE DE BERNAY-NEUVY EN CHAMPAGNE Mairie - 10 rue de la croix rompue 72240Bernay-neuvy en champagne
<b>Grade :</b>	Adjoint technique territorial
<b>Référence :</b>	O072200600035411
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	03/06/2020
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	17/08/2020
<b>Date limite de candidature :</b>	02/08/2020
<b>Service d'affectation :</b>	Technique

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	10 bis rue de la croix rompue 72240 BERNAY-NEUVY
--------------------------	---

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Adjoint technique territorial Adjoint technique principal de 2ème classe
<b>Famille de métier :</b>	Entretien et services généraux
<b>Métier(s) :</b>	Agente / Agent des interventions techniques polyvalent-e en milieu rural

#### Descriptif de l'emploi :

L'Agent d'entretien polyvalent maintient en bon état de fonctionnement un parc de matériel et mobilier appartenant à la commune. Il procède à des interventions de maintenance d'entretien et de dépannage dans différents secteurs : maçonnerie, peinture, menuiserie, mécanique. Il remet en état mais peut aussi intervenir sur la réalisation de travaux neufs (installation, modification, amélioration). Il assure la tonte des pelouses, la plantation d'arbres et de fleurs, l'arrosage, le nettoyage des massifs, l'entretien des rues, des chemins, terrains appartenant à la commune ainsi que des cimetières et des lagunes ... Il sera amené à encadrer un agent.

#### Profil demandé :

-Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite

- Déplacements permanents sur les sites d'intervention
- Grande disponibilité
- Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service
- Activités soumises à une saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques
- Port de vêtements professionnels adaptés
- Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée, horaires irréguliers avec une amplitude journalière
- Contacts fréquents avec les élus
- Relations avec l'ensemble des agents de la commune et la/le secrétaire de mairie, le cas échéant avec la direction de l'EPCI
- Contacts directs et permanents avec la population : les associations, les administrés
- Relations avec d'autres administrations (services de l'État, conseil départemental) et avec des prestataires externes : fournisseurs, artisans, entreprises, concessionnaires de réseaux

**Mission :**

**SAVOIR-FAIRE**

**Relations aux élus**

Informar les élus d'une contrainte particulière liée à la réalisation d'une intervention

Rendre compte de manière écrite ou orale de son activité et des conditions de son intervention

Transmettre les demandes des administrés

Rendre compte aux élus d'une situation de tension avec un usager ou un tiers

Adapter son comportement à la situation et exposer un avis technique

**Relations aux usagers**

Informar les usagers sur le cadre possible et les conditions de son intervention

Renseigner et diffuser une information auprès des usagers

Adapter son comportement au public concerné et à la situation

Identifier la demande de l'utilisateur et l'orienter vers l'interlocuteur compétent (élu, secrétaire de mairie, directeur général des services)

**Organisation de son activité**

Organiser son travail en fonction des objectifs définis, des priorités et des contraintes de temps particulières

Prendre en compte des consignes écrites ou orales

Consulter la main courante des interventions

Repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie

Rédiger un bon de commande

Vérifier un bon de livraison ou une facture

Application des règles de santé et de sécurité au travail

Signaler les lieux et conditions de son intervention

Prendre connaissance et appliquer des consignes d'HSCT

Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements

Utiliser des matériels et des équipements de protection individuelle et collective

Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées

Signaler un accident et alerter les services de secours

Application des règles de sécurité des usagers

Rendre compte des anomalies de fonctionnement et des risques d'accident liés à un équipement, à un bâtiment

Prendre des mesures conservatoires pour protéger les usagers

Signaler un accident avec un usager et alerter les services de secours

Rendre compte et rédiger des rapports d'incident

Entretien de la voirie communale

Repérer et signaler les dégradations de la voirie

**Contact et informations complémentaires :** auprès de Mr HULOT Maire [vincent.hulot.bernay@gmail.com](mailto:vincent.hulot.bernay@gmail.com) ou Mr COTEREAU Adjoint Tel 06 29 35 85 04

**Téléphone collectivité :** 02 43 20 71 25

**Adresse e-mail :** [mairie.bernayneuvy@orange.fr](mailto:mairie.bernayneuvy@orange.fr)

**Lien de publication :** BERNAY-NEUVY

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.